

THEORIE DU LIAGE, DIACHRONIE
ET ENONCIATION: SUR LES ANAPHORES
POSSESSIVES DU BASQUE

GEORGES REBUSCHI

Université de Nancy II (CERETYL)
& U.A. 04-1055 (CNRS — Bordeaux III)

Au 17^e siècle, le dialecte labourdin du basque opposait, à toutes les personnes, des possessifs «réfléchis» et «non réfléchis» que l'on peut interpréter dans la théorie du liage comme des éléments respectivement anaphoriques et pronominaux. Après avoir rapidement présenté l'ensemble du système et résumé sa signification théorique pour la GGT, je décris différents systèmes contemporains et tente de montrer que l'étude de l'évolution de l'opposition entre ces possessifs conduit à introduire dans la caractérisation lexicale de certains d'entre eux un paramètre ou «trait» énonciatif, [\pm topique], et interdit par là même de faire un départ absolu entre grammaire phrastique d'une part, et grammaire du texte et du discours d'autre part*.

1. *Le système labourdin classique*

1.1. La langue d'Axular (1643) présentait deux séries de pronoms au génitif ([+pr] = pronominaux, [+an] = anaphoriques)¹:

* Je dédie ce travail à la mémoire de P. Lafitte, récemment disparu, qui avait remarquablement décrit le système que j'appelle ici «restreint» (cf. 2.1.) dès 1944. Je tiens aussi à remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires sur une première version de cet article, ainsi que sur Rebuschi (1985a,b): A. Eguzkitza, P. Goenaga, J. Guéron, R. Hodot, K. E. Kiss, E. Larre, L. Marácz, B. Oyharçabal, P. Pica, R. de Rijk et A. Rouveret. Mais ce travail n'aurait pas pu non plus être mené à bien sans la mission que l'UA 04-1055 du CNRS m'a permis d'effectuer au Pays Basque français en février 1985.

1. Les pronoms de 3^e p. (III et VI) [+pr] sont en fait des démonstratifs de distance III: ils s'opposent à d'autres déictiques, de distance I (*hau*, gén. *honen*) et II (*hori*, *horren*), mais sont non marqués par rapport

(1) personne:	I	II	III	IV	V	V'	VI
absolutif [+pr]	ni	hi (hura)	gu	zu	zuek	(hek)	
génitif [+pr]	ene	hire (haren)	gure	zure	zuen (he(k)ien)		
génitif [+an]	neure (h) eure	bere geure	zeure	zeuen	bere		

C'est, selon L. Michelena, (in Villasante (1978, 180-182, note 1), à Linschmann qu'est due l'idée que les génitifs [+an] étaient «réfléchis» plutôt qu'«intensifs». Quelle que soit l'importance du débat terminologique, l'embarras des grammairiens à leur égard est fort instructif pour les linguistes d'aujourd'hui: fascinés par l'opposition entre latin *eius* et *suus* (que l'on retrouve, *modulo* quelque chose, dans de nombreuses langues indo-européennes: grec, sanscrit, langues baltes, slaves et scandinaves), ils se contentèrent longtemps d'exemples dans lesquels ils coréféraient au «sujet» de la phrase. On lit ainsi chez Ithurry (1895, 415):

Donc entre *bere* [...] et *hunen* [...] il y a la même différence qu'en latin entre *suus* (sien) (*ipsius*) et *hujus* (de lui).

Puis il illustre cette «règle» par (2a), que l'on opposera à (2b):

- (2) (a) arrebak ikusi du bere anaia
 sœur-SG-ERG vu il/elle-l'a b. frère-SG-ABS
 'la sœur, a vu son, frère'
- (b) arrebak ikusi du hunen/haren anaia
 'la sœur, a vu son, frère', lit. 'le frère de celui-ci/celui-là'

Mais, lorsque la «théorie passive» de la morphologie ergative se propagea, les exemples devinrent subitement tout différents, quoique accompagnés du même genre d'explication:

Bere s'emploie [...] pour rendre le possessif français *son, sa, ses*, dans les cas où le latin ferait usage de *suus*, c'est-à-dire lorsque le possesseur est le sujet de la proposition. Au contraire, lorsque le français *son, sa, ses*, serait rendu en latin par *eius*, c'est-à-dire lorsque le possesseur est un être autre que le sujet de la proposition, le basque rend le possessif par *haren* [...]. Ex.:

à ces derniers. Par ailleurs, V, formellement parallèle à IV, était déjà poli et référentiellement sg, V' notant la véritable 2e p. pl.

D'autres auteurs avaient un système proche, mais par ex. seulement au sg.: pour plus de détails, voir Sarasola (1980).

Noter enfin qu'il existait (et existe encore) un pronom «emphatique» de 3e p.: *bera* à l'abs. sg., et *beraren* au génitif sg. En dépit de leur racine commune, *bere* et *beraren* sont en distribution complémentaire, le second étant clairement pronominal ([+pr]) —sauf peut-être dans certains parlers biscayens (A. Eguzkitza, c. p.), dans lesquels *beraren* («réalisé» *beran* — mais est-ce bien le même élément?) serait possible, voire nécessaire, dans les exemples (5), (13) ou (15) du texte.

- (3) (a) Joseph saldu zuten bere anaiek
Joseph-ABS vendu ils-l'avaient b. frère-PL-ERG

«Joseph₁ fut vendu par ses₁ frères». littéralement «par les frères de lui-même». (Gavel (1929. 156-7); la numérotation et le mot-à-mot sont de moi — G.R.).

Pour conclure la «démonstration», il faudrait évidemment ajouter:

- (3) (b) Joseph saldu zuten haren anaiek
'ses₁ frères ont vendu Joseph₂'

De toute évidence, Ithurry assimilait l'agent ou terme de départ de la relation transitive au sujet (latin), tandis que Gavel estimait que c'était le patient ou terme d'arrivée qui remplissait cette fonction. Mais en fait, tant l'actant à l'ergatif que celui à l'absolutif, et même un actant au datif, déclenchaient (et déclenchent toujours, pour la 3e p.) l'utilisation des possessifs [+an], comme l'a bien résumé Lafitte (1944, rééd. 1962, 92)²:

Le réfléchi dépend d'ordinaire du verbe à un mode personnel de la proposition où il se trouve; il se réfère à un possesseur désigné comme sujet, complément direct ou complément indirect dans la forme verbale» (c'est P. L. qui souligne).

Voici deux exemples montrant comment un argument au datif peut servir d'antécédent à *bere*, que ce dernier appartienne à un SN à l'absolutif, (4a), ou à l'ergatif, (5a):

- (4) (a) *bere* liburua igorri diot aitari
b. livre-SG-ABS envoyé je-le-lui-ai père-SG-DAT
'j'ai envoyé son₁ livre au père₁'
(b) *haren* liburua igorri diot aitari
'j'ai envoyé son₁ livre au père₂'
- (5) (a) erran zioten *bere* muthilek nabusiari
dit ils-le-lui-ont b. serviteur-PL-ERG maître-SG-DAT
ses₁ serviteurs dirent au maître₁' (Axular,
rééd. 1964, 177)
(b) erran zioten *haren* muthilek nabusiari
'ses₁ serviteurs dirent au maître₂'

1.2. Ce phénomène n'est pas sans importance pour les théories syntaxiques d'aujourd'hui: reconnaître ce fait, c'est reconnaître ou bien que les SN marqués en surface aux cas absolutif, ergatif et datif se c-commandent réciproquement (car pour que *nabusiari* lie *bere* dans (5a) par ex., il faut qu'il le c-commande),

2. Il est donc difficile de suivre Kintana (1971) qui attribuait la paternité d'une caractérisation si précise à G. Aresti.

et qu'il n'y a donc pas de représentation configurationnelle possible pour le sujet au niveau où s'applique la théorie du liage, ou bien, minimalement, si l'on estime (comme J. Guéron me l'a suggéré) que les marques de personne dans la forme verbale fléchie sont des clitiques qui peuvent lier les anaphores, que le basque ne manifeste pas de dissymétrie dans ce domaine entre le sujet et les autres actants (mais voir la fin de la note 14).

En fait, il existe d'autres arguments en faveur de l'absence d'un SV au niveau S, voire au niveau P (*D-structure*) en basque: voir par ex. (i) Rebuschi (1985a) pour l'ordre des syntagmes; (ii) *infra*, ex. (7) à (9), Rebuschi (1985b) et surtout Goenaga (1985) pour des arguments montrant que l'on a souvent un «petit» *pro* [-an, +pr] doté d'un cas et donc gouverné par le verbe en proposition non conjuguée, dans des constructions dans lesquelles on attendrait le «sujet sous-entendu» PRO [+an, +pr], par définition non gouverné, dans les langues à sujet réalisé configurationnellement en structure syntagmatique; (iii) Rebuschi (1985c) pour un développement de l'hypothèse selon laquelle la morphologie ergative (ou «active», selon l'analyse de Levin (1983)) ne peut se manifester que dans des langues sans syntagme verbal; (iv) enfin, Levin (1983) pour un ex. d'expression idiomatique associant un sujet intransitif et un verbe, le complément (indirect) étant référentiellement libre.

Mais il y a plus: que l'on accepte ou non la thèse de la non-configurationnalité du basque, il faut admettre que le liage des anaphores possessives ne se fait pas, comme le postule Chomsky (1981) au niveau S, mais au niveau P. En effet, on peut les trouver dans la position T (pour «topique») d'une phrase matrice, sans qu'il s'agisse d'une position «disloquée» et extérieure au S' maximal, comme le montre en (6) le fait que cette matrice peut elle-même être enchâssée³:

3. Cette présentation n'implique pas que l'on «croie» aux mouvements: l'essentiel est de voir qu'une chaîne d'identification de places vides permet de relier correctement *bere* à *Peio*, et que les contraintes sur la formation de telles chaînes semblent bien vérifier les hypothèses concernant ce que l'on appelle usuellement «*WH-Movement*».

Par ailleurs, les partisans de la configurationnalité de la phrase basque ne peuvent rendre compte de (6) au niveau S que si l'on admet que le syntagme adverbial *bere aldetik* ou bien laisse une trace complexe et structurée (*layered trace*) telle que la trace interne de *bere* serait liée par le SN sujet, ou bien est rendu globalement anaphorique par son spécifieur *berè*, qui ne serait alors plus une anaphore, mais un anaphorisant. Il faudrait des arguments indépendants bien forts pour maintenir l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

- (6) Jakinen duzu [ezen]_T bere aldetik] ba
 apprendre-FUT vous-l'avez que b. côté-SG-ABL AFFIRM
 dutala uste [t joanen dela Peio]]
 que-je-l'ai foi-ABS aller-FUT qu'il-est Peio-ABS
 'vous apprendrez que de son₁ côté [=quant à lui] je pense
 que Peio₁ va partir'

Par ailleurs, et l'on pouvait s'en douter depuis la lecture de l'extrait de Lafitte, la notion chomskyenne de SUJET, qui joue un rôle déterminant dans la définition du domaine de liage des anaphores, est également mise à mal par les données basques⁴. En effet, la contrainte **i/i*, qui exige qu'un terme ne puisse avoir le même indice référentiel que le SN qui le contient (à moins qu'il n'en soit la tête), implique qu'il existe, en (3a) ou (5a), un SUJET accessible à *bere*, donc un SUJET qui, précisément, ne soit pas l'indice intra-verbal *-te* (ou +Ø+*te*) de 3e p. erg. qui correspond à *anaiek* ou *muthilek*; de plus, l'ex. (12) *-infra*, avec *bere* inacceptable en particulier dans la langue classique, montre que ce n'est pas le fait que les phrases (3a) et (5a) soient radicales qui est en cause (cf. la note 11). En d'autres termes, une proposition simple en basque peut avoir jusqu'à trois SUJETs (cf. aussi Rebuschi 1985b).

De la même manière, dans les propositions non conjuguées, n'importe quel actant (abs., erg., dat.), qu'il soit phonétiquement plein ou vide, peut lier une anaphore comme *bere*⁵. Ainsi, en (7), *bere* est lié par un sujet intransitif vide de référence arbitraire; en (8), c'est un sujet intransitif plein qui le lie; enfin, en (9), c'est un possessif de 2e p. pl. anaphorique contenu dans un SN

4. Le SUJET est selon Chomsky (1981) soit (i) le «sujet» (optionnel) d'un SN (i.e. son spécifieur lexical ou pronominal), soit (ii) le sujet d'une proposition non conjuguée, soit enfin (iii) l'élément nominal d'accord associé à la flexion d'une proposition conjuguée.

5. Signalons à cet égard une petite inexactitude dans la *Grammaire* de Lafitte (p. 93); dans:

erran diot [haren liburua hartzeko]
 dit je-le-lui-ai h. livre-SG-ABS pour-prendre
 'je lui ai dit de prendre son livre'

'lui' et 'son' sont nécessairement de référence disjointe, contrairement à ce qu'il écrivait. Ce fait s'explique d'ailleurs bien: il y a dans la proposition nominalisée un PRO erg., coréférent du *pro* datif de la matrice, comme SUJET accessible à *haren*, si bien que ce pronominal doit être libre dans cette proposition, et donc distinct de ce PRO. En cas de coréférence entre le complément datif de la matrice et le possesseur du livre, *bere* serait par contre non seulement possible, mais obligatoire, car PRO, «contrôlé» ici obligatoirement par le SN datif de la matrice, ne pourrait pas ne pas le lier.

sujet qui est lié par un SN plein en fonction d'objet (tous ces ex. sont d'Axular, éd. de 1964)⁶:

- (7) [*pro bere* hitzaren leial (...) izaiteaz] ezta
 b. mot-SG-GEN loyal être-SG-INST NEG-il-est
 zer erranik
 quoi-ABS dit-PART
 'il n'y a rien à dire concernant la fait (pour *pro*₁) d'être
 fidèle à sa₁ parole' (p. 187)
- (8) [presuna gazte bat *bere* obretan (...) erho
 personne jeune un-ABS b. oeuvre-LOC fou
 izaitea] ezta ongi
 être-SG-ABS NEG-il-est bien
 'il n'est pas bien (pour) une jeune personne₁ d'être écerve-
 lée dans ses₁ activités' (p. 262)
- (9) Iainkoak begira zaitzala [[bekhatutan zaudela] *pro*
 Dieu-ERG qu'il-vous-garde péché-LOC que-vous-êtes
zeure azken eritasunak edireitetik]
 votre[+an] dernier maladie-SG-ERG trouver-SG-ABL
 'Dieu vous garde de ce que *votre* dernière maladie ne vous
 (= *pro*) trouve alors que vous êtes en (état de) péché'
 (p. 285)

Il est clair ici que si la notion de SUJET (accessible) a un sens, elle s'applique à l'objet *pro* de (9) comme aux sujets, respectivement vide et réalisé, de (7) et 8).

2. Le navarro-labourdin contemporain

Tous les dialectes contemporains s'écartent en commun du système décrit en 1. (1) sur un point mineur: ils ont développé un possessif [+an] de 3e p. pl., *beren*, qui s'oppose donc au *bere* ancien devenu maintenant exclusivement sg. De plus, les dialectes parlés au nord de la Bidassoa ont perdu (comme essentiellement le guipuzcoan de l'autre côté de la frontière) la distinction entre possessifs réfléchis ou non aux deux premières personnes (sg. et pl.). Il faut cependant les répartir en deux groupes, selon que l'opposition entre *bere* et *haren* (ou *beren* et *heien* au pl.) se maintient comme dans le système classique (variété que j'appellerai «restreinte», et qui est surtout caractéristique des locuteurs bas-

6. S'il peut y avoir jusqu'à trois SUJETs dans les propositions finies ou non, il semble bien qu'il n'y en a qu'un dans les SN: le spécifieur de N', si le SN est N''; mais là encore, il faut recourir à la notion de structure-P: cf. Rebuschi (1985b, §§ 11 & 12).

navarrais), ou que l'emploi de *bere* s'est développé au détriment de celui de *haren* (variété «élargie», plus typique du labourdin) ⁷.

2.1. Laisant cette différence de côté pour le moment, considérons plutôt l'évolution qui a pu mener du système classique au système actuel restreint. La perte de la distinction entre *ene* et *neure*, ou *gure* et *geure* (cf. (1)), au profit du premier terme dans chaque paire, se comprend bien du point de vue fonctionnel: elle n'apportait rien sur le plan informationnel, alors que l'opposition entre *bere* et *haren* reste pertinente. Malgré tout, du point de vue de la théorie du liage, il faut se demander quelle caractérisation l'on doit donner de ces *ene*, *gure* etc. contemporains: sont-ils devenus neutres du point de vue de l'opposition entre anaphoriques et pronominaux, ou bien s'agit-il d'autre chose?

On peut à cet égard envisager plusieurs hypothèses. La première suppose une description purement *ad hoc* du phénomène, revenant à caractériser les possessifs de 1^{ère} et 2^e p. (sg ou pl) comme [α an, $-\alpha$ pr]; cette notation serait toujours vérifiée, car si le Principe A ne s'applique pas, c'est le Principe B qui s'applique, et *vice versa* ⁸; mais bien entendu, une telle approche n'explique rien.

Une seconde hypothèse envisageable *a priori* serait celle de Milner (1982) ⁹, selon qui les «pronoms de dialogue» ne porteraient pas d'indices, et ne seraient donc pas soumis à la théorie du liage; mais l'existence même du système classique limite très fortement la portée de cette idée.

Troisième cas de figure: puisque la caractérisation en [-an, -pr] est réservée aux expressions référentielles, libres partout (cf.

7. Je n'ai malheureusement pas pu interroger de locuteurs de souletin (le dial. le plus oriental) lors de mon enquête, et, dans les textes écrits, je n'ai pas trouvé d'exemples cruciaux permettant de savoir si ce dialecte se rattache à la variété restreinte ou élargie, ou encore s'il présente deux variétés de ce point de vue.

8. Rappelons les trois Principes de la théorie du liage:

- A les anaphores [+an, -pr] doivent être liées dans leur domaine de liage;
- B les pronoms [-an, +pr] doivent être libres dans leur domaine de liage;
- C les expressions référentielles [-an, -pr] doivent être libres partout.

Quant au domaine de liage d'une anaphore ou d'un pronom α , il a été défini comme la catégorie gouvernante (CG) minimale d' α , c'est-à-dire comme la catégorie cyclique (SN ou P) minimale contenant α , son gouverneur et un SUJET accessible à α (Chomsky 1981: 220). Cette définition peut être remise en cause pour des éléments «argumentaux» comme *elkar* 'l'un l'autre' si tous les arguments sont bien, en basque, des «SUJETS» (cf. Rebuschi 1985b et *supra*, § 1.2.; pour les possessifs étudiés ici, voir l'ex. (12) et la note 11 *infra*).

9. Cité par Pica (1984a), p. 123.

la note 8), il reste encore la solution [+an, +pr] qui, pour éviter toute contradiction (un élément ne peut pas en même temps être libre et lié), implique que les éléments considérés ne soient pas gouvernés: n'ayant pas de catégorie gouvernante (CG), ils ne seraient soumis ni au Principe A ni au Principe B (c'est ce que l'on admet pour PRO). Chomsky lui-même (1982: 104, note 37) avait avancé très prudemment cette hypothèse pour rendre compte de l'ambiguïté des possessifs anglais comme dans *John₁ read his_{1/2} book*. Mais cette position est tout aussi intenable que les précédentes. D'une part, de manière spécifique aux données basques, on ne voit pas comment les possessifs modernes de 1^{ère} et 2^e p. pourraient ne pas être gouvernés, alors que, dans la même position structurale, ceux de la 3^e, qui contrastent toujours, seraient, eux, effectivement gouvernés: cela reviendrait à dire que la même configuration fonctionnerait comme CG ou non, selon la personne du possessif! D'autre part et plus généralement, il semble qu'il faille de toute manière considérer que les déterminants possessifs sont effectivement toujours gouvernés (Chomsky 1986: 193).

Supposons donc que *ene*, *gure* etc. soient restés des pronominaux, [-an, +pr]. C'est alors le Principe B qui fait difficulté. Or, en étudiant de fines variations dialectales dans les langues scandinaves, P. Pica (1984a,b) a montré que ce Principe était en fait inutile pour la théorie: une fois admis le principe (10a), justifié indépendamment par Chomsky lui-même, on peut, d'après Pica, en dériver le principe (10b) qui a tout les effets souhaitables du Principe B sans en avoir les défauts:

- (10) (a) «Avoid Pronoun Principle»: éviter un pronominal autant que faire se peut.
 (b) «Principe de Pica»: un élément pronominal ne doit être libre dans sa C.G. que ssi il existe un élément anaphorique pouvant être employé à sa place dans cette C.G. (1984a, 126).

On voit que l'interprétation avec référence disjointe de (2b) est obligatoire parce qu'il existe un anaphorique qui permet de construire (2a). Considérons maintenant un exemple avec une personne autre que la troisième; dans la langue classique — (11a) —, *gure* est exclu par (10b), car l'anaphorique *geure* est disponible; mais dans la langue actuelle, où *geure* a disparu, le pronominal *gure* ne rend pas (11b) agrammatical¹⁰:

10. Il est vrai que l'Académie basque tente de réintroduire les anaphores de 1^e et 2^e p. dans la langue soignée; mais il n'existe encore personne, au nord du moins, pour qui ces anaphores soient natives. Pour les locuteurs du sud qui disposent de deux possessifs distincts à ces personnes, voir 3.2. Quant aux autres, ils semblent se rapprocher de la situation suivante dans leur langue écrite: emploi de *bere* selon le modèle décrit en 3.1., et tentative d'utilisation des anaphores aux autres personnes selon le modèle axularrien; l'avenir dira si un tel système est viable.

- (11) (a) (langue classique): *geure*/**gure* aitak ikusi
notre père-SG-ERG vu
gaitu
il-nous-a
'notre père nous a vus'
- (b) (langue moderne): *gure* aitak ikusi gaitu
(même trad.)

2.2. La variété «élargie» du basque du nord n'est pas moins littéraire que la première (voir des ex. d'auteurs réputés dans les notes 12 et 13), mais elle est certainement plus récente. Elle s'écarte de l'usage restreint, on l'a dit, par une plus grande extension de l'emploi de *bere*. Ceci est vrai en particulier dans trois cas.

Premièrement, les usages classique et restreint font de toute phrase (conjuguée ou non), une C.G.; (12) y est donc agrammatical, alors que ce n'est pas le cas de la variété élargie^{11, 12}:

- (12) Peiok erran daut [*bere* xakurra hil
Peio-ERG dit il-me-l'a b. chien-SG-ABS mort
dela]
qui'il-est
'Peio₁ m'a dit que son₁ chien est mort'

La seconde différence ne peut pas être décrite en termes de définition du domaine de liage. Il s'agit de constructions du type [_{SN} X₁ et son₁ Y]:

11. Cet ex. (12), avec *bere* agrammatical en basque classique ou restreint, montre qu'il faut modifier la définition traditionnelle de la CG donnée dans la note 8. Dans Chomsky (1981) déjà, il était noté qu'en anglais, toute phrase radicale (c'est-à-dire non enchâssée) fonctionnait comme catégorie gouvernante, indépendamment de toute autre considération. Dans cette perspective, on passerait aisément au basque par «variation paramétrique» en laissant la spécification «radicale» de côté.

Mais, plus récemment, Chomsky (1986: 171-172) a proposé une définition plus complexe de la CG, qui revient à ceci: la CG d'une anaphore ou d'un pronom α est la plus petite catégorie cyclique comprenant α , un sujet, un gouverneur lexical d' α , et, dans le cas d'une anaphore, une catégorie c-commandant α (et donc susceptible de lier α). Une telle approche est clairement inacceptable, car la phrase complète ou radicale de (12) serait alors toujours la CG de *bere*, et *Peiok* pourrait donc lier ce possessif, contrairement aux faits (dans les variétés classique et restreinte toujours).

12. Voici un ex. authentique, de P. Narbaitz (1966, 69-70): ez omen baitzen (Frantses) ondarra auzoko ardi tropa baten bahitzeko, [zuzen kontra *bere* burhasoen lurretarik iragaiten zelarik] 'car François n'était dit-on pas le dernier à séquestrer un troupeau du voisinage [quand il passait indûment sur les terres de ses parents]'

- (13) Peio eta haren/bere anaia ikusi ditut
 Peio-ABS et h. b. frère-SG-ABS vu je-les-ai
 'j'ai vu Peio et son frère'

Comme Lafitte (p. 93) l'expliquait déjà, *bere* n'est pas possible (dans la variété restreinte), car ce n'est pas *Peio* lui-même qui est représenté dans la FVF (forme verbale fléchie), mais le SN complexe 'P. et son frère', comme l'indique la marque d'abs. pl. (d)-it- dans l'auxiliaire¹³.

La troisième différence, vérifiée auprès de locuteurs natifs, mais dont je n'ai pas trouvé d'exemples imprimés, est liée au fait qu'en navarro-labourdin actuel, les SN datifs ne s'accordent usuellement plus dans la FVF. Cependant, dans la variété restreinte, cet accord redevient obligatoire si le SN datif doit lier une anaphore. (14a) est donc acceptable dans les deux variétés actuelles du nord, de même que (b), alors que (c) n'est acceptable que dans la variété élargie:

- (14) (a) Peiori dirua eman dut
 Peio-DAT argent-SG-ABS donné je-l'ai
 'Peio, je [lui] ai donné l'argent'
 (b) Periori *bere* dirua eman diot
 b. je-le-lui-ai
 'Peio₁, je lui₁ ai donné son₁ argent'
 (c) Peiori, *bere* dirua eman dut (cf. (a))¹⁴

Les deux dernières différences ont donc un point en commun: le lieu n'est pas représenté dans la FVF, il n'est pas cosuperscrit

13. Voici un ex. de P. Xarritton (1981, 5):
 zortzi antzerki lan kondatu ditugu [[*Daniel Landartek eta bere taldeek*] aurkeztu dizkiguten-]ak
 'nous avons compté huit pièces [que [*D. Landart et ses troupes*] nous ont (déjà) jouées'

Et au 19e siècle déjà, Duvoisin traduisait Mt2-14 par:

Josepek gabaz hartu zituen [haurra eta *bere*
 Joseph-ERG de-nuit pris il-les-avait enfant-SG-ABS et b.
 ama]
 mère-SG-ABS

alors que Liçarrague proposait au 16e siècle:

har zitzan haurtxoa eta *haren* ama gauaz 'il prit l'enfant et sa mère de nuit'

conformément au système classique (et restreint).

14. Le Prince B, rejeté plus haut explique directement le fait que la variante: Peiori, *haren* dirua eman dut soit inacceptable avec coréférence entre *Peio* et *haren*. Le Principe de Pica par contre ne rend compte du blocage de cette lecture que dans la variété élargie, où *bere* [+an] est disponible: il faut recourir plutôt au principe (10a), dont on a vu que (10b) était une conséquence.

Ajoutons que le caractère acceptable de (14c) dans la variété élargie contredit l'hypothèse que les marques personnelles dans la FVF, en tant que clitiques, puissent lier les anaphores.

avec l'un des SUJETs. Mais il n'est pas possible de faire de cette remarque le paramètre décisif, car un SN qui serait à un autre cas que l'absolutif, l'ergatif ou le datif ne pourrait pas lier d'anaphore dans les diverses variétés de basque du nord. Par ex., dans (15), *bere* est bloqué parce que le SN qui serait son lieu potentiel est à l'instrumental:

- (15) Peioz mintzatu naiz / nitzaio *haren*/**bere*
 Peio-INST parlé je-suis/-lui-suis h. b.
 anaiari
 frère-SG-DAT
 'j'ai parlé de Peio à son frère'

En résumé donc, les anaphores possessives doivent, en basque du nord, être liées par un SN «actant» (à l'absolutif, l'ergatif ou le datif). Mais seul le basque restreint (comme le classique) impose que, si l'anaphore est dans une proposition conjuguée, cette proposition soit son domaine de liage (C.L.), et que le lieu soit cosuperscrit dans la FVF.

On verra à la fin de la section 3.1. quel type de solution pourrait être envisagé qui unifierait le non respect de ces deux contraintes dans la variété élargie.

3. Les dialectes parlés en Espagne

Dans le Pays basque sud, on trouve à nouveau deux groupes de parlers. En simplifiant quelque peu, on assimilera le premier au dial. guipuzcoan (G), et le second, au biscayen (B), bien que le haut-navarrais semble à peu près fonctionner comme celui-ci.

3.1. Dans les deux groupes de parlers, *bere* (et *beren*) a vu croître énormément son emploi: bien entendu d'usage obligatoire dans tous les cas où il y a liage dans les dialectes du nord, il peut ici remplacer, et remplace très souvent (et pas seulement dans la langue populaire — cf. la note 15 et Villasante (1972, 87)) *haren* dès que le référent est l'être, voire l'objet, au sujet duquel le texte ou le discours se construit. En particulier *bere* peut trouver son référent à l'extérieur de la phrase maximale ou radicale que le contient (cf. (16) *infra*)¹⁵. Or il semble que cet usage soit relativement récent: Altube (1929, 87) cite ainsi des textes B du début

15. Les ex. de traduction en biscayen d'Axular par Añibarro que donne Altube (1929, 108-110), quoique intéressants, sont inexploitablement ici, car le lieu de *bere*, s'il ne figure pas dans la proposition minimale qui contient ce dernier, apparaît dans la proposition maximale qui le contient. Mais le passage suivant, écrit par un académicien du sud, éclairera le lecteur (San Martin, 1961, 13); pour en écourter la présentation, je soulignerai simple-

du 19^e siècle dans lesquels l'opposition entre anaphores et pronoms fonctionnait comme en labourdin classique¹⁶.

Il nous faut donc à nouveau chercher à caractériser ce *bere* actuel du sud par rapport à ce qu'il était probablement en B et G anciens, c'est-à-dire [+an, -pr]. La question ici est inversée par rapport à celle traitée en 2.1.: c'est maintenant l'anaphore qui voit son usage s'étendre au détriment du pronominal, plutôt que le contraire. Considérons ainsi l'ex. suivant:

- (16) idazle hark asko idatzi zuen, eta *bere*
 écrivain ce-ERG beaucoup écrit il-l'avait et b.
 semeak ere bai. Tamalez, aitaren heriotza ondoren,
 fils-SG-ERG
 aussi oui malheureusement père-SG-GEN mort-SG après
 semeak *bere* liburu guztiak erre zituen
 fils-SG-ERG b. livre tous-ABS brûle il-les-avait
 'cet auteur₁ écrivit beaucoup, et son₁ fils₂ aussi. Malheureu-
 sement, après la mort du père₁, le fils₂ brûla tous SES_{1/2}
 livres'

La première occurrence de *bere* renvoie à un antécédent qui n'est ni dans la même proposition (elliptique), ni même dans la matrice. Peut-on dire pour autant que *bere* est devenu [+pr]? Considérons la deuxième occurrence: elle est ambiguë, tout en étant c-commandée seulement par *semeak* (*aitaren* est le spécifieur d'un nom lui-même complément d'une postposition adverbiale). Si l'on avait eu *haren* ici par contre, le fils n'aurait pas pu être l'antécédent (Principes B ou (10b)): seul ce terme est [+pr], et *bere*, vu l'ambiguïté, garde au moins parfois son trait [+an]. On pourrait de plus répéter l'argumentation de 2.1. pour rejeter toute caractérisation de *bere* comme [+an, +pr]: tous deux sont gouvernés, et partant, ils sont sensibles à la notion de C.G., puisque *haren* devrait y être libre, et que *bere* pourrait y être lié.

ment les emplois de *bere* conformes à l'usage restreint du nord, et noterai en capitales ceux qui y sont exclus:

Antzuolan bakardade aundian bizi izan zan Antero. BERE (1) ideak orduango Bergaran ez ba-ziran ontzat artzen, Antzuola etzan izan erri obeagoa. Berak jenio zital xamarra omen zuan eta BERE (2) emaztea ere ez omen zetorren zearo bat. Aurrerantzean etzuan Anterok *bere* (3) buruarentzat, eta batez ere *bere* (4) gogoarentzat pakerik arkitu.

'Antero vécut très solitairement à Antzuola. Si SES (1) idées n'étaient guère acceptées dans le Vergara d'alors, Antzuola ne fut guère plus accueillant. Il avait paraît-il assez mauvais caractère, et SA (2) femme n'était sans doute pas toujours d'accord [avec lui]. Comme les années passaient, Antero ne trouva de paix ni pour lui-même [lit. sa (3) tête] ni pour son (4) esprit'.

16. Mais certains des *Refranès* anonymes de 1596 qu'il présent s'écartent déjà du modèle axullarien.

Tout concorde donc pour faire admettre que le trait [\pm an] ne joue en fait plus aucun rôle ici: on a dans les deux cas des pronominaux (qui *peuvent* être liés puisque aucun anaphorique n'est disponible, selon le Principe de Pica), mais ils se différencient pour une valeur proche de la thémativité ([\pm top]) évoquée plus haut, et surtout de l'*empathie* telle que l'a étudiée Kuno (1976): ce qui est décisif, c'est l'importance relative que l'énonciateur donne soit aux personnes impliquées dans l'acte d'énonciation (emploi des anciens anaphoriques), soit plutôt au contenu cognitif de son énoncé; l'appellation de possessifs «*emphatiques*» pour les premiers, souvent utilisée dans les grammaires traditionnelles, semble ici tout à fait justifiée, quoique pas assez explicite.

4. Pour récapituler, nous pouvons dire que l'histoire du basque et sa diversité dialectale nous offrent un large éventail de données dont l'analyse a des conséquences intéressantes pour la théorie du liage:

a) le labourdin classique (et sans doute l'ensemble du basque antérieur à la tradition écrite) possédait un système complet de génitifs anaphoriques et pronominaux correspondant bien, moyennant quelques ajustements (pluralité des SUJETS, niveau profond, fait que toutes les propositions sont des catégories de liage, nécessité non triviale pour le lieu d'être cosuperscrit avec un SUJET) à la théorie chomskienne;

b) en navarro-labourdin «*restreint*» d'aujourd'hui, l'élimination des anaphores de 1^e et 2^e p. conduit à remplacer le Principe B par le «*principe de Pica*» (10b);

c) en navarro-labourdin «*élargi*» s'introduit pour les anaphores de 3^e p. la possibilité d'être soit [+an], soit [+top] (topiques ou thématiques), la phrase maximale les contenant devant aussi contenir leur antécédent, qui doit rester un actant dans sa propre proposition;

b. beauté-SG-ABS qu'elle-était cause deux fois-INST été
 baitzen crauzia
 REL-elle-était enlevé-SG-ABS
 'cette belle femme d'A. s'appelait Sara, et elle fut enlevée deux
 fois, à cause de sa beauté', lit. 'la cause étant [conjugué] sa
 beauté'

alors que l'usage classique est illustré par (même p.):

(d) gauzei ezartzen zaizte izenak, edo dela [hekien...
 (on nomme les choses) ou que-ce-soit leur[+pr]
 kalitateak direla kausa], edo...
 qualité-PL-ABS qu'elles-sont cause ou...
 'on nomme les choses, soit en raison de ce que sont leurs
 qualités, soit...', lit. 'la cause étant [conjugué] leurs qua-
 lités'.

d) en guipuzcoan, on a un système proche de (c), mais ce n'est plus la phrase maximale, mais un segment de texte éventuellement plus long, qui fonctionne comme domaine de repérage pour les entités [+top]; toute référence à la fonction du lieu devient donc inutile;

e) dans certains parlers bicayens, on retrouve le système (d), mais pour toutes les personnes, et pas seulement les troisièmes;

f) enfin, dans d'autres parlers biscayens, on retrouve (d) pour les 3e p., tandis qu'aux deux premières, il ne subsiste que des pronominaux, mais ceux-ci se différencient les uns des autres selon l'attitude de l'énonciateur: les anciennes anaphores, morphologiquement marquées, sont employées lorsque la relation inter-énonciateurs l'emporte sur le *dictum*.

Version révisée, sept. 1986.

Faculté des Lettres
BP 33-97
54015 NANCY CEDEX
France

BIBLIOGRAPHIE

1. *Corpus basque.*

- AGUIRRE, D. (1898) *Auñemendiko lorea*; rééd. 1966, Saint-Sébastien, Auñamendi.
- AXULAR, P. (1643) *Gero*; rééd. 1964, Barcelone, Juan Flors.
- DUVOISIN, C. (1898) *Bible Saindua*; rééd. facsim. 1972, Bilbao, La Gran Enciclopedia Vasca.
- ETCHEVERRY de SARE, J. (1712) *Eskuararen ethorkia*; rééd. 1971. in *Joannes Etxeberri Sarakoaren lan hautatuak*, Saint-Sébastien, Lur.
- LIÇARRAGUE, J. (1571) *Iesus Christo Iaunaren Testamentu Berria*; rééd. facsim. 1979, Saint-Sébastien, Hordago-Lur.
- NARBAITZ, P., dit P. ARRADOY (1966) *San Frantses Jatsukoa*; Saint-Sébastien, Izarra.
- SAN MARTIN, J. (1961) 'Antero Apaolaza Aranguren'; in A. APAOLAZA, *Patxiko Txerren*, Tolosa, Auspoa, 9-14.
- XARRITTON, P. (1981) 'Aintzin solas'; in D. LANDART, *Erranak erran*, Saint-Sébastien, Elkar, 5-7.

2. *Etudes de grammaire basque et de linguistique.*

- ALTUBE, S. (1929) *Erderismos*; rééd. facsim. 1975, Bilbao, Indauchu.
- CHOMSKY, N. (1981) *Lectures on Government and Binding*; Dordrecht, Foris.
- , (1982) *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*; Cambridge (Mass.), MIT Press.
- , (1986) *Knowledge of Language. Its Nature, Origin and Use*; New York & Westport (Conn.), Greenwood Press (Praeger).
- GAVEL, H. (1929) *Grammaire basque*, tome 1; Bayonne, Imprimerie du Courrier.
- GOENAGA, P. (1985) 'Complementación y nominalización en euskara'; *ASJU XIX-2*, 493-570.
- ITHURRY, l'abbé (1895) *Grammaire basque; dialecte labourdin*; rééd. facsim. 1979, Saint-Sébastien, Hordago-Lur.
- KINTANA, X. (1971) 'Posesiboak idazle zaharretan'; *FLV III*, 75-80.
- KUNO, S. (1976) 'Subject, Theme, and Speaker's Empathy'; in C. L. *Subject and Topic*, New York, Academic Press, 417-444.
- LAFITTE, P. (1944) *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*; rééd. 1962, Bayonne, Editions des Amis du Musée Basque & Ikas.
- LEVIN, B. C. (1983) *On the Nature of Ergativity*; thèse, MIT.
- MILNER, J.-C. (1982) 'Crossover and Disjoint Reference in French'; *Journal of Linguistic Research II-2*, 55-76.
- PICA, P. (1984a) 'Liage et contiguïté'; in «Recherches sur l'anaphore», *Collection ERA 642* (U. Paris 7), 119-164.
- , (1984b) 'On the Distinction between Argumental and Non Argumental Anaphors'; in W. GEESE & Y. PUTSEYS, *Sentential Complementation*, Dordrecht, Foris, 185-194.
- REBUSCHI, G. (1985a) 'Positions, configurations et classes syntaxiques; aspects de la construction de la phrase basque'; *Euskera 30-1*, 117-128.
- , (1985b) 'Théorie du liage et langues non-configurationnelles: quelques données du basque navarro-labourdin'; *Euskera 30-2*, 389-433.
- , (1985c) 'Sujeto, ergatividad y (no-) configuracionalidad; lugar del euskara en la tipología generativa'; conférence faite lors de la session d'été de l'Université du Pays Basque (UPV/EHU), Saint-Sébastien, sept. 1985, à paraître. [Maintenant in *Euskal Sintaxiaren Zenbait Arazo*, Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, Bilbao, 7-56].
- ROTAETXE, K. (1978) *Estudio estructural del euskara de Ondárroa*, Durango, Leopoldo Zugaza.
- SARASOLA, I. (1980) 'Nire/neure, zure/zeure literatur tradizioan'; *Euskera XXV-2*, 431-446.
- VILLASANTE, L. (1972) *La declinación del vasco literario común*; Oñate, Editorial Franciscana Aránzazu.
- , (1978) *Estudios de sintaxis vasca*; Oñate, E.F.A.

ERRATA

Dans ASJU XX/2 (1986), "Théorie du liège, diachronie et énonciation: sur les anaphores possessives du basque", on corrigera:

PAGE:	LIGNE:	AU LIEU DE:	LIRE:
326	5	note 1),	note 1)),
326	22	(dans (2b)): hunen	<i>hunen</i> [en italiques]
334 note 14	1	Le Prince B	Le Principe B
336	27	ambigüité	ambiguïté
336 note 16	1	présent	présente
340	3	fonctienne	fonctionne